



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-14-4

Ottawa, le 3 décembre 2007

Suite à ses Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-14 du 11 octobre 2007, CRTC 2007-14-1 du 16 octobre 2007, CRTC 2007-14-2 du 1 novembre 2007 et CRTC 2007-14-3 du 9 novembre 2007 relativement à l'audience publique qui aura lieu le 10 décembre 2007 à 9h30, à l'hôtel Delta London Armouries, 325, rue Dundas, London (Ontario), le Conseil annonce ce qui suit :

Les articles suivants sont modifiés et les changements sont en caractère gras :

Pour les articles 7 et 8

7. Windsor (Ontario)
No de demande 2007-1124-3

Demande présentée par la Société Radio-Canada en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio de langue anglaise CBE Windsor.

8. Windsor (Ontario)
No de demande 2007-1125-1

Demande présentée par la Société Radio-Canada en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio de langue française CBEF Windsor.

Le Conseil se propose d'étudier ces demandes lors de la phase non-comparante de l'audience publique.

Pour l'article 17

17. Kawartha Lakes (Ontario)
No de demande 2007-0379-5

Suite à des préoccupations émises par le ministère de l'Industries et la SRC, liés aux paramètres techniques proposés, la requérante suivante a demandé des changements aux paramètres techniques originaux.

Demande présentée par Andy McNabb, au nom d'une société devant être constituée, en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale spécialisée de langue anglaise à Kawartha Lakes.

À la demande de la requérante la puissance apparente rayonnée maximale a été modifié à 4 370 watts/hauteur de l'antenne de 128 mètres).

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>